# Bilan et plan d'action



MME GINETTE PLESSIS-BÉLAIR professeure au Département des sciences de l'éducation Présidente

idèles à la tradition syndicale, les membres du Comité exécutif se sont réunis les 9 et 11 juin derniers pour faire le point sur la dernière année universitaire et

adopter le plan d'action 2004-2005. Les membres profitent également de cette occasion pour réévaluer le fonctionnement du Syndicat et finaliser la proposition budgétaire qui sera déposée à l'assemblée générale de septembre prochain.

Quelques jours auparavant, le Comité exécutif avait invité les délégués syndicaux et les directions de département à échanger sur le mandat et le rôle d'un syndicat en milieu universitaire et sur les orientations stratégiques 2004-2007 de l'UQTR. Les échanges furent fort intéressants et très fructueux. Les gens se sont quittés en convenant de répéter l'opération une fois que la Direction aura fait connaître le plan d'action devant matérialiser les orientations stratégiques.

Concernant la perception des professeurs sur le rôle joué par le Syndicat, les délégués ont invité le Comité exécutif à prévoir une tournée départementale durant la prochaine année. Le Comité exécutif a d'ailleurs inclus cette tournée départementale dans son plan d'action 2004-2005. Les modalités seront arrêtées à l'automne.

À la veille de la période estivale, je profite du dernier numéro du *Point d'Ancre* pour vous souhaiter de bonnes vacances (si vous en prenez). J'espère que vous saurez trouver les moyens et les occasions qui vous permettront de récupérer les énergies nécessaires pour accomplir votre lourde tâche de chercheur et d'enseignant.

# Un cadre ou un syndiqué?

ors de la dernière réunion de la Commission des études (7 juin), la Direction a proposé d'officialiser le statut de l'École d'ingénierie. La structure administrative proposée reste celle utilisée depuis 1995 : un regroupement de quatre départements sous la responsabilité d'un directeur jouant le rôle de coordonnateur.

Le projet de structure proposait toutefois de faire jouer un nouveau rôle au Directeur de l'École. Au niveau de la fonction de ce dernier, on mentionnait que :

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche est le supérieur hiérarchique du directeur de l'École qui, luimême, agira à titre de supérieur hiérarchique des directeurs de département faisant partie de l'École

Si le Directeur de l'École est un professeur syndiqué, comme le prévoit la procédure de nomination du directeur (398-CA-3500) et le sous-entend le document, il est faux de dire que le VRER est son supérieur hiérarchique. Comme pour les directeurs de département et comme le prévoit la convention collective, le Directeur de l'École n'est que l'interlocuteur officiel auprès du VRER et de la Direction de l'UQTR.

Si le VRER n'a pas d'ascendant sur le Directeur de l'École, il devait donc en être de même de ce dernier sur les directeurs de département. De plus, le document proposait que le directeur de l'École soit responsable de l'ensemble des personnels non-enseignants des départements faisant ainsi fi de l'autorité des directeurs de département sur ce personnel.

Cette impression est accentuée lorsque l'on ajoute que le Directeur de l'École ... « ne pourra répondre à l'assemblée

départementale et ne pourra non plus assumer les fonctions de directeurs de département ». Il s'agit donc d'un professeur, puisqu'il donnera des cours, mais il ne relèvera plus d'une assemblée départementale pour la définition de sa tâche, pour l'évaluation, etc.

Comme l'officialisation de la structure de l'École nécessite un amendement à la convention collective des professeurs (il y est prévu que les directions de département assurent la gestion des personnels non-enseignants, la proposition transfert cette responsabilité au directeur de l'École), il est évident que le Syndicat des professeurs et des professeures n'acceptera jamais une telle ligne hiérarchique. Pour donner une telle autorité au Directeur de l'École, il faudra en faire un poste cadre. Ce que la Direction a le loisir de faire. Il faudra toutefois qu'elle tienne compte de la lettre d'entente signée en septembre 1995 qui convenait que le poste de Directeur de l'École serait assumé par un professeur syndiqué.

Les interventions des professeurs de la Commission des études auront contribué à sensibiliser le VRER à la problématique et ce dernier a accepté de modifier le document. Il n'y a plus que le directeur de l'École qui est sous l'autorité hiérarchique du VRER et le directeur de département reste responsable des «secrétaire de direction». Le Syndicat attend le projet d'amendement à la convention collective.

Les professeurs de la CÉ ont également été étonnés que les considérants accompagnant le projet de résolution sur l'officialisation de l'École d'ingénierie ne soient pas accompagnés d'une résolution favorable de l'assemblée départementale de chacun des départements formant l'École.

### Inscrire à votre agenda de la rentrée

#### **Août 2004**

Lundi Lundi <b>Mercredi</b>	23 août 8h30 23 août 12h <b>25 août 16h30</b>	Ouverture du Secrétariat syndical Dîner-rencontre des professeurs de la CÉ <b>Accueil des nouveaux professeurs sur le MV Draveur</b>
		Septembre 2004
Lundi	6 septembre	Début de la session

Lundi 6 septembre 12h 9 septembre 12h Méchoui de la rentrée

Jeudi 9 septembre 14h Réunion du Comité exécutif du SPPUQTR

Lundi 20 septembre 12h Dîner-rencontre des professeurs du CA

Jeudi 23 septembre 12h Réunion du Conseil syndical



Le Club des anciens présidents

Depuis plusieurs années, il est de tradition pour le Comité exécutif de profiter des journées bilan et plan d'action pour inviter les anciens présidents du Syndicat des professeurs et des professeures à échanger sur un thème précis.

Le départ annoncé de la Rectrice, le 27 juin prochain, a été l'occasion d'échanger sur le profil souhaité du prochain recteur.

On reconnaît de gauche à droite, Raymond Leblanc (1992-1994) actuellement vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université Laval, Jean-Bernard Carrière (1998-2001) aujourd'hui professeur retraité, Ginette Plessis-Bélair (2002-2004), Marc-André Gilbert (1988-1992) cadre-conseil au Service des relations de travail de l'UQTR, Paul Langlois (1984-1988) et Paul Gagné (1974-1976) tous deux retraités. M. Gagné est président de l'Association des professeurs retraités de l'UQTR.



Départ du VPRT

Il est de tradition au Comité exécutif de souligner le départ de ceux et celles qui y ont oeuvré pendant un certain temps. Le 9 juin dernier, ce fut l'occasion de remercier le professeur Pierre-Léon Trempe qui s'impliqua au Syndicat des professeurs et des professeures, d'abord comme secrétaire (2002-2003) et ensuite comme vice-président aux relations de travail (2003-2004). Le professeur a piloté le dernier comité de négociation pour le renouvellement de la convention collective (2003-2007).

L'ancien président et professeur retraité Jean-Bernanrd Carrière a été identifié comme l'agent de recrutement responsable de la brève carrière syndicale du professeur Trempe.

	1969-1971	Jean-Paul Massicotte, Département des sciences de l'activité physique
T as	1971-1972	Raymond Pagé, Département de français
Les	1972-1973	Pierre Senay, Département des sciences humaines
	1973-1974	Lucien Shooner/Jean-Marie Archambeault, Départements des sciences
présidents		de la gestion et de théologie
presidents	1974-1976	Paul Gagné, Département de philosophie
	1976-1977	Michel Bellefleur, Département des sciences du loisir
du	1977-1978	Robert Sheitoyan, Département des sciences de la gestion
uu	1978-1979	Bernard Vermot-Desroches, Département des sciences de la gestion
	1079-1981	Marcel Lambert, Département de mathématiques et informatique
<b>SPPUQTR</b>	1981-1984	Mack Saint-Louis, Département des sciences de l'éducation
	1984-1988	Paul Langlois, Département de français
	1988-1992	Marc-André Gilbert, Département des sciences de l'activité physique
depuis	1992-1994	Raymond Leblanc, Département de mathématiques et informatique
•	1994-1997	Michel Poisson, Département des arts
25	1997-2001	Jean-Bernard Carrière, Département des sciences de la gestion
<b>35</b> ans	2001-2002	Mack Saint-Louis, Département des sciences de l'éducation
	2002-2004	Ginette Plessis-Bélair, Département des sciences de l'éducation

# Il faut encore trouver 1 500 000 \$



M. CLAUDE GENEST professeur au Département des sciences humaines (section géographie)

Vice-président aux services à la collectivité du SPPUQTR

ors du dernier Conseil d'administration, le Comité des affaires budgétaires ainsi que les membres du Conseil d'administration ont reproché au VRAF (vice-recteur à l'administration et aux finances) de présenter un budget 2004-2005 prévoyant un déficit de 1,5 M \$. Les membres ont gentiment invité le Vice-recteur à refaire ses devoirs afin de trouver les 1,5 M \$ manquants. Nous sommes aux prises avec deux visions de l'Université.

#### Vision académique

Lors de la rencontre, il m'a été possible d'exposer la vision académique de notre institution en rappelant que l'UQTR est une université et que son but premier est de former les étudiants pour qu'ils sortent avec un diplôme attestant de leurs compétences. J'ai rappelé, sous forme de métaphore, que, tout comme une machine à papier reçoit de la pâte à un bout, celle-ci passe par les multiples rouleaux chauffants et ressort sous forme de rouleaux de papier, puisque le but des papetières est de faire du papier à meilleur coût possible et au meilleur profit pour les actionnaires.

Je collai donc le contexte étudiant en rappelant que, lorsqu'un étudiant entre par le Registrariat et passe au travers de multiples cours (90 à 120 crédits), il en ressort par une autre partie du Registrariat avec un diplôme. Pour continuer dans la métaphore, tout au long de la chaîne de montage, l'étudiant rencontre des professeurs et des chargés de cours qui vont le former, c'est le besoin essentiel. De plus, des services primaires s'y greffent, comme la bibliothèque, le service de soutien pédagogique et technologique, l'informatique, la gestion, etc. J'ai ensuite braqué les lumières sur les passerelles suspendues autour des machines à papier où, quelquefois, un contremaître passe pour inspecter ou surveiller les opérations. Or, à l'UQTR, il semble y avoir des passerelles lourdes. L'UQTR compte cinq cadres supérieurs, une trentaine de cadres intermédiaires, une centaine de professionnels et autant de techniciens, dont près de la moitié sont affectés à des tâches administratives. De plus, nous avons des services de services qui rendent des services à d'autres services, mais qui ne semblent rien ajouter à la « chaîne de montage académique » qui reste et restera toujours notre unique raison d'être.

La vision académique porte une attention rapprochée à la qualité du produit fini : l'étudiant.

#### Vision administrative

La vision administrative est celle de nos gestionnaires qui, du haut de la passerelle, regardent vers les opérations en braquant les projecteurs vers le bas, ne permettant pas ainsi de voir qui sont les gens dans l'ombre là-haut. Ils scrutent les programmes qui ne font pas leurs frais en vue de les éliminer. Ils imposent des moyennes cibles à atteindre sous peine de pénalité. Ils éliminent des contingences en augmentant considérablement le nombre d'étudiants dans les groupes-cours sans égard à la qualité de l'enseignement. Ils proposent de réduire le nombre de postes de professeur. Ce sont les mêmes qui identifient les programmes prometteurs (rentables) qui pourraient faire partie des «pôles d'excellence».

Pourtant, un collègue familier avec les grandes entreprises et spécialiste des relations de travail me signalait, par exemple, qu'un bureau du personnel d'entreprises comme Iron Ore, GM, Chrysler, INCO, Kruger, Consol, comptait, en moyenne, 1 à 1,4% de son personnel affectés à la gestion des ressources humaines. À l'UQTR, qui compte 760 employés, nous devrions compter de 7,6 à 10 personnes affectées à la gestion des ressources. Le Vicerectorat aux ressources humaines en compte 24. Nous ne parlons pas non plus du Siège social avec sa cinquantaine d'employés qui n'ajoutent rien à la chaîne de production académique. Mais cela est un autre dossier. Ce sont les gestionnaires qui dirigent les «spots» qui sont trop souvent braqués vers le bas : les programmes.

Où trouver les 1,5 M \$?

Pourriez-vous m'indiquer parmi les services suivants ceux que vous utilisez régulièrement? L'information est tirée de l'organigramme de l'UQTR que l'on retrouve sur le site Internet. Si nous connaissions le poids financier de chacun, peut-être trouverions-nous les 1,5 M \$. Qui sait? Utilisons une métaphore. Si on doit continuer à rouler en automobile et qu'il semble que nous ne puissions plus nous offrir une Cadillac, avec tous les gadgets électroniques afférents, ne pourrions-nous pas, lors de l'achat de la prochaine voiture, nous soulager de certaines options (sièges électriques, vitres électriques, lecteur CD, air climatisé, etc.) et nous contenter de l'essentiel, le temps de passer la période difficile. Plus tard il sera temps de redéfinir à nouveau les besoins.

Au Rectorat

- () Secrétariat général
- () Service des archives et collections
- () Direction des communications et des partenariats
- () Bureau du soutien au développement universitaire
- Au Vice-rectorat à l'administration et aux finances
- () Service de l'équipement
- () Atelier
- () Service des finances
- () Service de l'approvisionnement
- () Service de l'imprimerie
- () Service de l'activité physique et sportive
- () Service de la protection publique
- Au Vice-rectorat de l'enseignement et de la recherche
- () Décanat des études du premier cycle
- ( ) Directeur des ress. de la formation pratique des maîtres

- () Direction des affaires départementales
- () Centres de cours hors-campus
- () Service aux étudiants
- () Bureau de la formation continue
- () Direction de la coopération internationale
- () Décanat des études de cycles supérieurs et de la recherche
  - () Direction des études de cycles supérieurs
  - () Direction de la valorisation de la recherche

Au Vice-rectorat associé aux services académiques et aux technologies

- () Soutien pédagogique et multimédia
- () Soutien technique et réseautique
- () Système d'information
- () Dossiers spéciaux
- () Bureau du régistraire
- () Centre de ressources multiservice
- () Service de la bibliothèque
- () Développement et services techniques
- () Services à la clientèle

Au Vice-rectorat aux ressources humaines

- () Service des relations de travail
- () Service de développement organisationnel
- () Service de la gestion des personnels

La partie du bas de l'organigramme, c'est la chaîne de production

académique, notre raison d'être. Elle a été passé au crible :

- 25 postes de professeurs retiré du plancher d'emploi, de 355
  330:
- 480 activités cours coupées depuis 5 ans;
- ajustement retirant du plancher d'emploi, perte de 16 postes à l'automne.

en échange d'une augmentation de salaire que l'on nous reproche d'avoir

demandée car la Direction la présente comme la cause du déficit de 1,5M\$ de

l'année 2004-2005.

## Bourses d'études offertes par le Syndicat

epuis plusieurs années, le Comité des services à la collectivité (CSC) remet annuellement plus de 20 000 \$ en bourses d'études. Au niveau universitaire, ces bourses (11 500 \$) sont distribuées, selon des critères établis par le Syndicat, par un jury formé par le Service aux étudiants de l'UQTR. Un représentant du CSC siège à ce jury.

Au niveau secondaire, le CSC distribue, chaque année, dans dix écoles secondaires de la région, des bourses de 100 \$ visant à encourager les élèves à poursuivre leurs études. Les membres du CSC et certains professeurs retraités assistent aux nombreux galas méritas des écoles pour remettre les prix devant les élèves et leurs parents. Il s'agit là d'une belle visibilité pour les professeurs de l'UQTR.

Depuis quatre ans, le CSC a décidé de remettre des bourses spéciales de 75 \$ à trois élèves de l'École secondaire du Moulin qui regroupe des élèves en difficulté d'apprentissage.



La délégation d'élèves, d'enseignants et de parents présents pour la remise des bourses du Syndicat.

### Bourses à l'École du Moulin



### Les récipiendaires de l'École Du Moulin.

Mme Micheline Hamel, directrice de l'École, Thommy Champoux pour le secteur SAM (sport académique et motivation), Jonathan St-Pierre pour le secteur Du Moulin, Michel Volle, secrétaire du Syndicat des professeurs et des professeures et Mélissa Ferron pour le secteur ISA (intégration sociale et académique par les arts).

### Bon été!

Comme à chaque année, le Secrétariat du Syndicat sera ferme, durant la période estivale, **du 21 juin au 20 août inclusivement**. Il sera toutefois possible, pour les urgences, de laisser un message sur la boîte vocale du Syndicat. Les membres du Comité exécutif feront le relevé et donneront suite.

Les officiers du Comité exécutif et le personnel vous souhaitent donc un bon été en espérant que vous saurez y trouver les périodes de repos essentielles au ressourcement.



Les membres du Comité exécutif ont d'ailleurs profité de la pause santé de la rencontre bilan et plan d'action 2004-2005 pour savourer, pendant quelques minutes, un avant-goût de l'été. On remarque de gauche à droite : Claude Genest, vice-président aux services à la collectivité, Sylvain Beaudry, trésorier, Alain Ledoux, agent de recherche, Alain Chalifour, vice-président aux affaires syndicales, Michel Volle, secrétaire, Ginette Plessis-Bélair, présidente et Lucie Guillemette, vice-présidente aux affaires universitaires.

Membres du Comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures 2004-2005 Mme Ginette Plessis-Bélair, présidente, M. Pierre-Simon Doyon, vice-président aux relations de travail, M. Alain Chalifour, vice-président aux affaires syndicales, Mme Lucie Guillemette, vice-présidente aux affaires universitaires, M. Claude Genest, vice-président aux services à la collectivité, M. Michel Volle, secrétaire et M. Sylvain Beaudry, trésorier.